

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans l'Espace Augustine Coutin, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (24) :

BEAL Michel, EYMAR Louis-Eric, BUREL Sylvia, VIÉVARD Bernard, SORCE Rose-Marie, SAINT-MARCEL André, EMONET Elisabeth, BANCOD Hervé, COLOMBET Agnès, LETEROUIN Corinne, CLAISSE Pascal, EL HAGE Henriette, TITH Audrey, MORISET Kamila, SAINT-JOANIS Pierre, MERMILLOD-BLONDIN Luc, MASSELOT François, VANDEPITTE Brice, BLANC Adrien, RIGAUD Vincent, PASQUET-CHARDRON Manuella, COUTIÈRE Benjamin, CHIAMPO Claire, LARDET Frédérique

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (5) :

Catherine GABAYET a donné pouvoir à Corinne LETEROUIN
Véronique CANET a donné pouvoir à Rose-Marie SORCE
Françoise JOSSERAND a donné pouvoir à André SAINT-MARCEL
Thierry BASSET a donné pouvoir à Benjamin COUTIERE
Frédéric GONDA a donné pouvoir à Manuella PASQUET-CHARDRON

**Délibération rendue
exécutoire**

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 10.06.2026
Et publication le : 15/06/2026
Le Maire,



Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

Date d'affichage : 29 mai 2026

Agnès COLOMBET a été élue secrétaire de séance.

Restaurant scolaire – Tarifs 2026-2027

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public ;

Vu l'avis de la Commission Education ;

Considérant la hausse des coûts de fonctionnement (fluides, alimentations, etc.) ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** les tarifs pour le service de la restauration scolaire comme suit :

Tarif	2026
Tarif unique	4.90 € l'unité
Tarif majoré	7.20 € l'unité
Panier repas	2.00 € l'unité
Tarif aide ponctuelle aux familles en difficulté	2.00 € l'unité

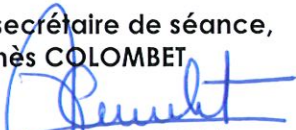
LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE

Pour : 28

Contre : 1 (Mme Frédérique LARDET)

Pour extrait conforme, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Agnès COLOMBET



Le Maire,
Michel BEAL

